



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Marne

148 Avenue de Sainte-Menehould
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél. : 06.81.45.45.05
Châlons-en-Champagne,

COMPTE RENDU DE L'AG EXTRAORDINAIRE 2016 DU 06 JANVIER 2017

Clubs présents : Cie d'arc de Reims, Cie d'arc de Vertus, 1^{ère} Cie d'arc de Châlons en Champagne, Archerie des Goths, STR, Club Epernay de tir à l'arc, Les archers de la Suipe, MJEP Cormontreuil arc, Archery des loups, Les archers Châlonnais, Cie d'arc de Fismes.

Clubs absents excusés : Club des archers argonnais, Club de Mourmelon, Les archers de Mareuil sur Aÿ, Section tir à l'arc FJEP, Les archers de Taissy.

Lieu de la réunion : Maison des syndicats, salle n°1, Place de Verdun à Châlons en Champagne.

La réunion débute à 19h10.

Le quorum est atteint : 11 clubs présents pour 8 nécessaires (50% des clubs)
50 voix pour 38 obligatoires. (2/3 des pouvoirs votatifs)

Le Président demande si la lecture des nouveaux Statuts est nécessaire. Cela n'est pas utile pour l'assemblée. Nous procédons alors au vote de ceux-ci.

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 50 voix

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Clôture de la réunion à 19h25.